

#1Jeune1Solution Aide à l'embauche pour un

Aide à l'embauche pour un contrat en apprentissage

Aide financière pour les entreprises embauchant des apprentis jusqu'au 31 décembre 2024



6000 € pour l'embauche d'un apprenti



L'apprenti doit préparer un diplôme ou un titre à finalité professionnelle inférieur ou égal au niveau 7 (BAC+5)

Effectif < 250 salariés : sans conditions

Effectif > 250 salariés: atteindre au moins 5 % de contrats favorisant l'insertion professionnelle (contrat d'apprentissage) dans l'effectif salarié total annuel, au 31 décembre 2024

La Mission Locale de l'Aveyron vous accompagne dans vos démarches N'hésitez pas à contacter nos Chargé(e)s Relations Entreprises









